

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le 14 AVR. 2026

ID : 077-217702158-20260408-02026_025-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Conseil municipal du 8 avril 2026

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 24	Conseiller(s) absent(s) : 5
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 5	Votants : 29	

Date de la convocation : jeudi 2 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 8 avril à vingt heures et une minute, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : Mylène ROUSSEL

Étaient présents : M. et MMES GARCIA ROBIN Jean-Paul, SPRUTTA-BOURGES Nathalie, SEVESTE Arnaud, LALLEMANT Sylvie, OFFROY Patrick, LAMARE Viviane, DIGUET Thierry, DEVAUCHELLE Marie-Paule, BENOIT Dominique, HANQUART-TAUVERON Charlotte, LOUBIERE Yves, BOURSIEZ Frédéric, HAMDY Nadia, LARADJI Chrystelle, BENARD Sandie, ROUSSEL Mylène, MOURRIERE Mallaury, OLIVEIRA Romain, DONADIO Véronique, BOIVIN Jean-Claude, SOUSA José, LUCAS Nicolas, BILLARD Emmanuelle, HASCOET Alexandre

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : JUNK Aurélien à GARCIA ROBIN Jean-Paul, BOURDEILLE Christian à OFFROY Patrick, TRANGOSI Renaud à OLIVEIRA Romain, POUSSIER Adrien à LALLEMANT Sylvie, GEENEN Allison à DONADIO Véronique

Était absent sans pouvoir : néant



DELIBERATION N° 02026_025: Installation d'un nouveau conseiller municipal

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Vu le Code électoral et notamment son article L.270 relatif aux modalités de remplacement d'un conseiller municipal élu,

Vu le tableau du conseil municipal ci-annexé ;

Considérant le décès de Madame Isabelle LENOIR en date du 29 mars 2026 ;

Considérant que conformément à l'article L.270 du Code électoral, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Considérant l'acceptation de Monsieur BOURSIEZ Frédéric d'être installé en tant que conseiller municipal, par courrier en date du 1^{er} avril 2026. Monsieur Frédéric BOURSIEZ venant immédiatement après Mme HANQUART-TAUVERON Charlotte sur la liste « Union Gretzoise ».

Monsieur le Maire procède à l'installation de Monsieur Frédéric BOURSIEZ en qualité de conseiller municipal.

Le Conseil municipal prend acte de cette installation et de la modification du tableau du conseil municipal joint en annexe

Fait et délibéré en séance, le 8 avril 2026

Le secrétaire de séance

Mylène ROUSSEL



Le Maire

Jean-Paul GARCIA ROBIN

